



N° 1

Judi 8 Février 2018

SOMMAIRE

Page

Remerciements vœux	1
Inscriptions école maternelle	1
Recensement de la population	1
Recensement militaire : 1ère période 2018	1
Réouverture déchetterie	2
Que retenir de 2017	2
Sapeurs-Pompiers : Bilan des interventions 2017	3
A.L.S.H : Changement de lieu Du 26/02 au 09/03/2018	4
Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) : Projet routier Contournement Est de Rouen (liaison A28-A13).....	4
A.S.C.S..S : Jazz Manouche 17/02/2018.....	4
Don du Sang Damétal 26/02/2018	4

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

REMERCIEMENTS

Comme de coutume dans la 1ère note d'info de l'année, je remercie tous les habitants qui, le Dimanche 7 Janvier sont venus assister à la cérémonie des vœux.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions en maternelle , à l'école de Servaville, auprès de la Directrice, Madame DUMONT auront lieu les :

jeudis 22 Mars et 29 Mars 2018

de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.

(l'entrée de l'école se trouve à côté de la salle polyvalente).

Vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- certificat de domicile délivré par la mairie de la commune du domicile (le demander en mairie avec un justificatif de domicile) ;
- attestation du médecin avec les vaccinations à jour **ou** photocopie du carnet de vaccinations (3 vaccinations obligatoires).
- photocopie du livret de famille « pages parents et enfant(s) à Inscrire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale au 1er Janvier 2015 en vigueur à compter du 1er Janvier 2018 est de :

1 124 habitants

RECENSEMENT MILITAIRE 1ère PERIODE 2018

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Janvier, Février Mars 2002 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

RÉOUVERTURE DECHETTERIE

A compter du **Lundi 5 Mars 2018**, le dépôt sera ouvert les :

LUNDI (sauf jours fériés) de 17h à 19h
et
MERCREDI de 17h à 19h

En cas de jour férié, l'ouverture est reportée au lendemain.

Nous vous rappelons également que la déchetterie accueille les tontes d'herbes et de gazon, ainsi que les branchages d'un diamètre inférieur à 10cm.

Pour les autres déchets, ils devront être amenés à la déchetterie de Darnétal dont les horaires d'ouverture sont : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Fermée les jours fériés.

QUE RETENIR DE 2017

I- Essentiellement la création de la première partie du chemin piétonnier sur la RD.62 allant de la Mairie au carrefour de la rue du Moulin (970m sur 2km100 de prévus).

Reste à réaliser le gravillonnage qui n'a pu se faire en octobre, les conditions météorologiques n'étant pas réunies. Il sera donc réalisé au printemps.

Coût total TTC de cette tranche : **266.867 €**

Nous ont aidé par leurs subventions :

- La Direction des Routes du Département pour114.340 €
- La Préfecture : fond de soutien à l'investissement local pour 48.487 €
- Le Département : fond d'action locale, reversements amendes de polices ... 17.665 €
- Réserve parlementaire d'un Sénateur 10.000 €

Soit un total de subventions de : **190.492 €**

- Aide d'un emprunt sur 15 ans
(en remplacement d'un emprunt arrivé à terme en 2017) 30.000 €
- Autofinancement 46.375 €

II- Equipement de la mairie et de l'école pour l'accès aux handicapés.

III- Acquisition de matériel et outillage :

- perforateur burineur ;
- nettoyeur haute pression 200 bars ;
- une fourche lève-palette pour manutention ;
- jeu labyrinthe pour enfants à l'espace de loisirs ;
- remplacement des bancs de la garderie usagés ;
- travaux de sécurisation anti-intrusion dans le groupe scolaire.

NOUS AVONS PREVU POUR 2018

- Etude, par le Cabinet Explor.e, de recensement des indices de cavités souterraines : obligatoire pour la réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.i). Coût 7.000 €
- Réhabilitation complète des blocs sanitaires de la salle polyvalente..... 10.000 €
- Pose d'enrobé sur les trottoirs de chaque côté du monument aux morts..... 10.000 €
- Achat d'un défibrillateur sur la façade de la mairie 2.200 €
- Travaux de réfection de l'enrobé rue de l'Ancienne Abbaye (face à l'abri bus) 6.000 €
- Achat d'une auto-laveuse 2.000 €

BILAN D'ACTIVITE 2017 POUR LE C.I.S (CENTRE D'INTERVENTION DE SERVAVILLE)

413 interventions pour 515 départs d'engins

REPARTITION PAR COMMUNE	
PREAUX	55
BLAINVILLE CREVON	35
MARTAINVILLE EPREVILLE	25
SERVAVILLE-SALMONVILLE	37
RY	29
BOIS-LEVEQUE	23
MORGNY-LA-POMMERAY	16
AUZOUVILLE-SUR-RY	15
SAINT-AIGNAN SUR RY	8
LA VIEUX RUE	9
GRAINVILLE-SUR-RY	7
BOIS D'ENNEBOURG	17
CATENAY	13
TOTAL GENERAL	289

et, 124 sorties sur les autres communes environnantes

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA HEMAUDIÈRE

La 1ère réunion pour l'organisation de cette opération s'est tenue le 06/02/2018 au Syndicat du Crevon en présence de tous les services concernés.

Les travaux commenceront début avril (peut-être fin mars) pour une durée d'environ 4 mois pour le réseau principal.

Pour les travaux sur la RN.31 : mise en place de feux tricolores pour une circulation par alternat.

Pour les travaux rue de la Chauvelle, la rue sera barrée pendant la durée des travaux.

Pour les travaux rue de la Fosse aux Loups, de la RN31 à la rue de l'Ancien Manoir (1ère partie) : rue barrée pendant la durée des travaux, déviation à prévoir RD.62 et RD.85.

Pendant les travaux rue de l'Ancien Manoir, le trafic routier sera assuré par la rue de la Fosse aux Loups.

Pendant les travaux de la 2ème partie de la rue de la Fosse aux Loups, le trafic sera dévié par la rue de l'Ancien Manoir.


A.L.S.H. A PRÉAUX
A.S.C.S.S.

Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue
Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux Vacances d'Hiver

ATTENTION A PREAUX

Du lundi 26 Fév. au vendredi 9 mars 18
(semaines 9 et 10)

12€(*) la journée, semaine 5 ou 4 jours,
possibilité d'une réduction de 20%
pour les Préautais selon barème joint
au dossier. Ouvert aux enfants
de 3 à 12 ans



Renseignements

et dossiers d'inscription

dans votre mairie à partir du 2 fév. 2018

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées. Pour les autres communes : 17€ à la journée et semaine de 4 ou 5 jours.

Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Dans le cadre du projet routier de Contournement Est de Rouen—Liaison A28-A13, les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime ont respectivement approuvé la constitution d'une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF).

Préalablement et conformément à l'article L121-13 du Code Rural et de Pêche Maritime, il convient de procéder aux désignations des membres composant cette commission.

Cette commission comprendra 3 propriétaires possédant des biens fonciers non-bâti (essentiellement agricoles) sur le territoire de la commune, dont 2 titulaires et un suppléant, élus par le Conseil Municipal.

Cette élection aura lieu lors du Conseil Municipal du 6 Mars.

Les personnes souhaitant en faire partie (2 titulaires et un suppléant élus par le Conseil Municipal) sont priées de se faire connaître au Secrétariat de la Mairie.

Le candidatures pourront être reçues jusqu'au **06/03/2018**.

JAZZ MANOUCHE
Samedi 17 février 19h.45 9ème Rencontre
Avec le Trio WEISS
Le Trio MAZARSKY

Entrée 12 Euro
1 Tartine & 1 boisson offertes

Salle Polyvalente
SERVAVILLE SALMONVILLE

Réservations 02 35 23 49 64 ou 06 08 35 14 78



DON DE SANG

DARNÉTAL

Place de la mairie

En camion

Lundi 26 Février

De 15h à 19h

